

# Modeste Boukadia avance trois contributions

Modeste Boukadia, président du Cercle des démocrates et républicains du Congo (CDRC) a animé une conférence de presse, le 16 octobre 2010. Au cours de laquelle, il a avancé ses trois contributions pour la réhabilitation de l'Etat congolais.

Ces contributions sont : la responsabilité de l'État ; l'investissement dans les secteurs productifs et la meilleure gestion du patrimoine commun.

Premièrement, Modeste Boukadia estime qu'en tant qu'État égalitaire, le Congo a l'obligation de créer les conditions nécessaires pour satisfaire les besoins de ses habitants. La satisfaction de ces besoins dépend de la production des biens et services qui résultent des activités des entreprises.

Pour la deuxième contribution, l'augmentation de l'investissement dans les secteurs productifs, tels l'agriculture, l'élevage, la pêche, le bois, permet de donner de l'emploi à la jeunesse, levier du développement de notre pays : " La jeunesse de notre population qui constitue la force vive du pays et le faible taux d'habitants sont des atouts qui devrait favoriser rapidement le développement de notre pays. Paradoxalement, cette force vive apte à l'innovation est laissée en léthargie sans

activité professionnelle parce que l'État n'a pas su créer les entreprises publiques ni favoriser le secteur privé pour utiliser cette somme d'énergie dans la création de la richesse nationale ", a déclaré l'orateur. Enfin, la dernière contribution le conférencier a précisé que l'objectif principal est de créer les conditions nécessaires à l'élévation du niveau de vie des populations. Particulièrement, la bonne gestion des finances publiques qui constitue la stratégie fondamentale, en vue du renforcement de la discipline budgétaire, en resserrant les modalités de contrôle des dépenses publiques et en ayant la maî-



trise de la masse salariale. A cela, il faut ajouter les modalités d'attribution des marchés publics pour les adapter à l'environnement international. Toutefois, Modeste

Boukadia, a reconnu que ces trois propositions avaient déjà été faites par le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, en 2009 lors de son investiture.